

Plan Local d'Urbanisme

Commune de
Le Douhet

PIÈCE N° 5.1

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE Planche Nord (2/2) au 1/5 000

	PRESCRIT	ARRÊTÉ	APPROUVÉ
Élaboration	12 septembre 2008	21 mai 2015	11 février 2016
Modification n° 1	01 février 2023	-	06 juin 2024

Vu pour être annexé à la délibération du conseil communautaire en date du 06 juin 2024

Le Président,
Bruno DUBOIS
SAINTES GRANDES RIVES
12 bd Guillet Maillet
17100 SAINTES
L'AGGLO



COMMUNE DE LE DOUHET
3, route de Saint-Jacques-de-Compostelle
17100 LE DOUHET



SAINTES GRANDES RIVES, L'AGGLO
12, boulevard Guillet Maillet
17100 SAINTES

PIÈCE N° 5.1

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE
Planche Nord (Z/2) au 1/5 000

Plan Local d'Urbanisme Commune de Le Douhet

ÉLABORÉ PAR :
12 septembre 2023
04 février 2024
11 février 2024
06 juin 2024

Vo pour être annexé à la délibération du conseil communautaire en date du 06 juin 2024
Le Président,
Bruno DUBOIS

Commune de Le Douhet
3, route de Saint-Jacques-de-Compiègne
77300 LE DOUHET

SAINTES-EN-VALE
12, boulevard Gustave Adolphe
77300 SAINTES



Légende

Informations cadastrales

- Limites communales
- Parcelles
- Bâtiments

Libellé des servitudes d'utilité publique

Servitude A4

- A4 : terrains riverains des cours d'eau

Servitude AC1

- AC1 : protection des abords de monuments historiques

Servitude AS1

- AS1 : Protection éloignée
- AS1 : Protection rapprochée

Servitude I4

- I4 : ouvrages de transport et de distribution d'électricité

Servitude INT1

- INT1 : voisinage des cimetières

Servitude PM3

- PM3 : zone accueillant les installations à l'origine du risque (G1)
- PM3 : zone couvrant les autres emprises foncières de l'entreprise source (G2)
- PM3 : zone d'interdiction limitée sous conditions (B)
- PM3 : zone d'interdiction stricte (R)

Servitude T1

- T1 : propriétés riveraines des voies ferrées

Les servitudes suivantes ne sont pas représentées car elles recouvrent l'entièreté du territoire :

- Les servitudes AS1 relatives au captage d'eau de "Coulange"
- La servitude T7

0 0,5 1 km

Plan Local d'Urbanisme

Commune de
Le Douhet

PIÈCE N° 5.1

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE Planche Sud (1/2) au 1/5 000

	PRESCRIT	ARRÊTÉ	APPROUVÉ
Élaboration	12 septembre 2008	21 mai 2015	11 février 2016
Modification n° 1	01 février 2023	-	06 juin 2024

Vu pour être annexé à la délibération du conseil communautaire en date du 06 juin 2024

Le Président,
Bruno DRAPRON



COMMUNE DE LE DOUHET
3, route de Saint-Jacques-de-Compostelle
17100 LE DOUHET



SAINTES GRANDES RIVES, L'AGGLO
12, boulevard Guillet Maillet
17100 SAINTES

⁴ **S²LO** 

